



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

NOVEMBRE 2020

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 2 novembre 2020

Forêts	La Municipalité a décidé de la vente des sapins de Noël le samedi 12 décembre 2020 à l'ancien local du feu. Un prix minimum de CHF 10.00 est demandé.
Constructions Parcelle n° 46	La Municipalité a délivré une dispense d'enquête publique pour la construction d'un mur de jardin en pierres.
Constructions Parcelle n° 531	La Municipalité a délivré une dispense d'enquête publique pour mise en conformité de l'installation d'une piscine hors-sol, avec l'accord signé de la propriétaire et du voisin.
Constructions Parcelle n° 508	La Municipalité a délivré le permis d'habiter suite à la visite du 21 juillet 2020.
Eau	La Municipalité a dû faire réparer une conduite d'eau à Bessonnaz-Dessus, suite à une fuite constatée le 21 octobre 2020 sur le chemin communal bétonné.
Police	La Municipalité a pris acte de l'annulation des soirées théâtrales de la Jeunesse en raison des mesures sanitaires dues au Covid-19.

Séance du 9 novembre 2020

Forêts	La Municipalité a donné son accord pour le prélèvement de branches de sapin dans la surface d'une coupe communale.
Paroisse Covid-19	La Municipalité a pris acte de l'annulation des cultes, assemblées, événements, concerts et activités enfance (éveil à la foi, enfance, caté) jusqu'à nouvel avis.
Constructions Parcelle n° 438	La Municipalité a délivré une dispense d'enquête publique pour l'installation d'un store, avec l'accord de tous les propriétaires de la PPE

Séance du 16 novembre 2020

EU-EC	La Municipalité a décidé d'entreprendre des travaux sur le collecteur d'eaux claires de la route du Village, afin de limiter les refoulements et inondations subis lors des gros orages de juin et septembre.
Domaines et places	La Municipalité a décidé de distribuer un tous-ménages pour informer la population de la limitation d'usage des places de parc communales.
Personnel	Compte tenu du report de l'arrêt de travail de notre employé communal, son remplaçant a été provisoirement placé pour les besoins de la commune de Jorat-Mézières.
Police	La Municipalité a pris acte du rapport du service du radar qui a effectué des contrôles de vitesse dans notre commune. Le 8 octobre à la route du Borgeau, de 5h20 à 7h00, 24 véhicules ont été contrôlés pour 1 dénoncé. Le 20 octobre au centre du village, de 6h35 à 8h00, 54 véhicules contrôlés et aucun dénoncé.
Elections communales du 7 mars 2021	La Municipalité a pris acte de la décision de deux Municipaux de ne pas se représenter aux prochaines élections. Un tous-ménages informera du calendrier de ces élections et du délai de dépôt des listes de candidatures du 11 au 18 janvier 2021 à 12h00 précise.
Constructions PACom	La Municipalité a transmis, par l'intermédiaire de son bureau technique, le dossier du futur PACom à la DGTL pour l'examen préalable.
Grande-salle	La Municipalité a décidé de faire compléter et améliorer l'installation de sonorisation et projection de la grande-salle.

Séance du 23 novembre 2020

Routes DP 1004	La Municipalité a décidé d'entreprendre le curage des canalisations d'évacuation des eaux claires sur un tronçon partant de la route du Village, descendant le long de la déchetterie jusqu'à la Tuayrette.
Police	La Municipalité a pris acte du rapport de son radar pédagogique placé A la route du Borgeau, direction sortie village, du 21 octobre au 19 novembre 2020 : on dénombre 2211 dépassements jusqu'à 60 km/h, 296 jusqu'à 70 km/h, 35 jusqu'à 80 km/h, 4 jusqu'à 90 km/h et 1 jusqu'à 100 km/h.
Forêts	La Municipalité a décidé de continuer à soutenir la Promotion Bois Suisse (PBS) et signe la déclaration volontaire de contribution par mètre-cube de possibilité de coupe annuelle.
Forêts	Le poste d'inspecteur forestier est mis au concours, pour le remplacement de M. Reynald Keller, arrivé à l'âge de la retraite.